UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 11/03/2021 de 14 h 00 à 18 h 30

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 mars 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 29
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 05
Nombre de membres élus absents non représentés : 01
Quorum : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme FORERO-MENDOZA Sabine
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric (en visioconférence)
représentant les usagers :
M. ANSART Théo (en visioconférence)
M. BOURREL Julien (en visioconférence)
M. MANAUD Corentin (en visioconférence)
Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé
représentant les personnalités extérieures :
M. CHERET Pierre (en visioconférence)
M. HERMES Younis (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Mme MANSO Marthe (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
M. GUIOT François-Vivien à M. le Président
Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé
Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique
M. MEYLAN Antoine à M. THEPAULT Hervé
Mme PALISSE Christelle à M. le Président
Etait excusé :
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre

Point I-Informations du président
Motions du conseil d'administration du 11 mars 2021 :

Motion 1 : Face aux inscriptions intolérables retrouvées hier sur les murs du collège SSH à Pau, faisant écho aux plus sombres moments de l'histoire française, le CA de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, réuni en séance plénière le jeudi 11 mars 2021, témoigne de sa profonde consternation : il rappelle son attachement aux valeurs humanistes portées par l'Université et condamne toute forme d'expression qui incite à la discrimination, à la haine et à la violence.

VOTE : POUR : 30 ABSTENTION : 01

Motion 2 : Le CA réitère également son attachement à la liberté académique, à l'indépendance des enseignants-chercheurs, inscrites dans le Code de l'éducation et bafouées par les affirmations récentes d'un prétendu mouvement "islamo-gauchiste" à l'œuvre dans les universités françaises. Il dénonce des propos délibérément polémiques qui tendent à décrédibiliser la recherche en sciences humaines et sociales alors même que celle-ci devrait être défendue haut et fort comme une ressource fondamentale pour faire face à la complexité du monde contemporain.

Les membres du CA regrettent profondément que ce type de séquence vienne affecter le lien de confiance entre la communauté universitaire et sa tutelle, et semer le trouble sur l'intégrité de la communauté scientifique. Le CA de l'UPPA apporte un soutien entier aux collègues dont les noms sont exposés de façon calomnieuse dans la sphère médiatique et rappelle que les conditions de vie des étudiantes et étudiants fragilisé(e)s par une année de crise sanitaire doivent demeurer notre préoccupation prioritaire.

VOTE : POUR : 30 ABSTENTIONS : 03

Pau, le 12 mars 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**